

Objectifs

- Etre capable de monter, utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.
- Etre capable de réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 Décembre 2004 et au sens de la R457.

Public concerné

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant, même à titre occasionnel.

Prérequis

- Etre reconnu apte au travail en hauteur sans restriction au port de charges par la Médecine du Travail.
- Maîtriser la langue française nécessaire à la compréhension de la notice technique du fabricant

Moyens matériels et outils pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéoprojecteur
- Support de formation powerpoint
- Projection de films et d'animations
- 1 échafaudage roulant certifié NF avec un plancher tous les 2m

Contenu du dossier de fin de formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de stage individuelle et avis du formateur

Supports remis au stagiaire

- 1 bloc-notes
- 1 chevalet porte-nom
- 1 ouvrage reprenant les connaissances indispensables à la mise en œuvre et à l'utilisation des échafaudages roulants



Durée

- 14 heures en initial
- 7 heures en recyclage

Programme

Formation théorique et pratique

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
 - Appréhender les enjeux de la prévention
 - Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
 - Communiquer
 - Signaler les situations dangereuses
 - Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)
 - Connaître et faire connaître les consignes de sécurité
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
 - Identifier les différents types d'échafaudages et expliquer leurs fonctions
 - Comprendre et exploiter une notice du fabricant
 - Préparer le montage
 - Monter et démonter en sécurité un échafaudage roulant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
 - Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
 - Réaliser l'examen d'adéquation
 - Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage roulant
 - Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Evaluation des acquis

- Evaluation des connaissances sous forme de QCM à l'issue de la formation théorique suivie d'une évaluation continue des savoir-faire lors de formation pratique :
 - Avis d'aptitude du formateur à la délivrance par l'employeur de l'attestation de compétences

Effectif préconisé par session :
3 stagiaires minimum
8 stagiaires maximum

Un échafaudage roulant est composé d'éléments préfabriqués et reposant au sol sur des roues. Cette structure est équipée de planchers de travail et de moyens d'accès.